



**LA VOIE DE
VEZELAY
LA REOLE-Mt de MARSAN
8 jours / 7 nuits**

**Randonnée en liberté, avec transfert des bagages.
6 jours de randonnée. En hôtel et chambres d'hôtes**



Après les paysages riants de vignes, de forêts et de prairies de Guyenne, les Landes s'imposent peu à peu, vaste pinède d'un million d'hectaresensemencée au XVIIIe siècle pour fixer les sables volages, houle éternellement verte sous laquelle les sous bois de fougères, de genêts et de bruyère jettent leurs teintes chaudes. Voici les Landes inconnues, celles des petites églises romanes, des fontaines miraculeuses et des légendes, peuplées de fées et de sorcières jeteuses de sorts.

PROGRAMME

Jour 1 • Accueil en fin d'après-midi en chambre d'hôtes à **La Réole**

Jour 2 • **LA REOLE → AUROS** – 16 ou 20.5 km – 3h45 de marche

Deux options pour cette étape (l'une plus longue permet d'éviter les passages le long de la route). La journée est marquée du signe de l'eau, nous marcherons le long de la berge de la Garonne sous les peupliers. L'hôpital de Pondaurat mérite un arrêt avec son pont digue et son moulin. Chambre d'hôtes à Auros.

Jour 3 • **AUROS → BAZAS** – 12 km ou 17 km– 3h15 de marche

Nous arrivons à Bazas en passant par la très belle porte du Gisquet ou une ruelle de gros pavés usée nous conduit jusqu'à la Grand Place où se dresse la Cathédrale St Jean Baptiste. Chambre d'hôtes à Bazas.

Jour 4 • **BAZAS → CAPTIEUX** – 17.5 km, 4h30 de marche.

Dans cette étape les anciens marécages ont disparu laissant la place à un très beau parcours au cœur de la pinède. C'est dans ce paysage uniforme que nous nous dirigerons vers Captieux l'ancienne « tête de la forêt » et aujourd'hui porte de la Haute Lande. Chambre d'hôtes à Captieux.

Jour 5 • **CAPTIEUX → BOURRIOT BERGONCE**– 19.5 km – 5h00 de marche

Encore une journée à travers les Landes, où nous pourrons voir ici et là les vestiges des sanctuaires et des hôpitaux qui jalonnent l'itinéraire. – Hôtel.



LA VOIE DE VEZELAY LA REOLE-Mt de MARSAN 8 jours / 7 nuits

Jour 6 • BOURRIOT BERGONCE → ROQUEFORT 10 km – 2h30 de marche

Nous poursuivons notre route qui pourrait sembler un peu monotone jusqu'à Roquefort mais dans cette immense étendue verte de 200 km sur 140 km, il se passe finalement toujours quelque chose car cette forêt fait vivre tout un pan de l'économie et vous croiserez certainement des exploitants forestiers et autres animal sauvage comme des chevreuils. Hôtel.

Jour 7 • ROQUEFORT → MONT DE MARSAN – 27.5 km – 7h00 de marche

Après deux petites étapes, nous entamons ici un long parcours le long des sous-bois de pins et de fougères. A côté de la plupart des sanctuaires on peut voir une fontaine guérisseuse. **Transfert possible le matin pour réduire le temps de marche.**

Jour 8 • MONT DE MARSAN

Fin de votre randonnée après le petit déjeuner

LE TARIF COMPREND

- La 1/2 pension sauf à La Réole et à Mont de M. en nuit et petit déjeuner
- La documentation pour la réalisation de la randonnée
- Le transport des bagages entre les hébergements
- Les taxes de séjour.
- Les frais d'organisation et de réservation.

LE TARIF NE COMPREND PAS

- le repas du soir à La Réole et à Mont de Marsan
- Les pique-niques, les boissons, les visites.
- Le voyage depuis votre domicile jusqu'au lieu d'accueil et de retour.
- Le voyage retour de Mont de Marsan à La Réole pour récupération de votre véhicule.
- Les assurances
- Les navettes ou taxis pour récupérer votre véhicule et raccourcir certaines étapes
- Les frais de parking.

A VOTRE ARRIVEE

Accueil en chambres d'hôtes en nuit et petit déjeuner, plusieurs restaurants aux alentours. Le lendemain avant de commencer votre circuit vous laissez vos sacs de voyage à l'accueil de l'hôtel ils seront pris en charge par un transporteur

HEBERGEMENT

7 nuits en hôtel et chambre d'hôtes en demi-pension (sauf à La Réole et à Mont de Marsan)

NIVEAU

Moyen pour marcheurs pratiquant déjà la randonnée
En règle générale aucune technique ni difficulté sur le circuit.

POINTS FORTS

- Architecture et histoire du chemin de St Jacques

PORTAGE

Pas de portage, uniquement les affaires de la journée.



LA VOIE DE VEZELAY LA REOLE-Mt de MARSAN 8 jours / 7 nuits

TRANSFERT DE VOTRE SAC

Nous vous demandons de déposer votre bagage dans le hall de chaque hébergement le matin à 8H00 et de ne prévoir IMPERATIVEMENT 1 SEUL BAGAGE PAR PERSONNE **NE DEPASSANT PAS 13 KG** ; au-delà le transporteur pourra vous facturer, en fin de randonnée, un supplément ou refuser catégoriquement de transporter votre bagage s'il est trop encombrant.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes valises le NOM de la personne responsable de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).

SE RENDRE SUR PLACE

SNCF : gare SNCF de La Réole. Plusieurs trains par jour. Horaires à vérifier auprès de la SNCF

- route : réseau routier et autoroutier desservent la ville de La Réole (possibilité de parking à votre hébergement)

Retour pour récupérer votre voiture à La Réole

Gare SNCF de Mont de Marsan → La Réole via Morcenx – via Bordeaux – via Agen. Durée du trajet environ 5h00

Plusieurs trains par jour. Horaires à vérifier auprès de la SNCF

QUEL ÉQUIPEMENT PRÉVOIR

- 1 sac à dos pour les affaires de la journée (pull, vêtement de pluie, le pique-nique et une gourde d'eau, appareil photo...) 30/40 litres
- 1 paire de chaussures de marche montantes et légères, type randonnée déjà rodée,
- 1 short, un maillot et une serviette de bain,
- 1 veste coupe-vent (type goretex) cape de pluie ou ciré,
- 1 pantalon ample (toile ou randonnée), un pull de laine ou fourrure polaire,
- plusieurs paires de chaussettes et sous-vêtements,
- lunettes de soleil, crème solaire, chapeau, crème labiale,
- 1 paire de tennis, sandales (selon la saison) un survêtement ou vêtement ample pour le soir,
- 1 gourde d'un litre minimum, une boîte hermétique et des couverts,
- 1 pharmacie (gaze, élastoplast, antalgique...),
- 1 paire de bâtons de marche

PRATIQUE

Le carnet du pèlerin ou « credencial » ou « créanciale » :

Ce document est bien connu des pèlerins, il permet de garder une trace écrite de son parcours. Ce passeport est à tamponner à chaque étape et atteste de votre état de pèlerin.

Il est délivré par les associations jacquaires - site Internet

www.chemindecoste.com/Associations/Associations.html

https://lescheminsverscoste.com/credencial/demande_credenciales.php

ASSURANCE

Conformément à la réglementation, nous sommes assurés en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant nous ne saurions nous substituer à votre Responsabilité Civile Individuelle. Il est indispensable de posséder une garantie multirisques couvrant les frais d'annulation – rapatriement – maladie – accident de voyage – perte ou vol de bagages – interruption de voyage.



**LA VOIE DE
VEZELAY
LA REOLE-Mt de MARSAN
8 jours / 7 nuits**

LE VOYAGE LIBERTÉ

Ce circuit s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité.
Nous vous fournissons toutes les indications nécessaires au bon déroulement de votre circuit, mais nous ne pouvons en aucun cas être responsables d'une erreur d'itinéraire ou d'un départ trop tardif le matin qui pourrait poser des problèmes pour arriver à l'étape suivante.

RÈGLEMENT

À l'inscription : Acompte de 30 % du prix du séjour.

Un mois avant le départ : règlement du solde.

Règlement par CB ou chèque

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas de désistement de votre part, les frais retenus seront les suivants :

- **plus de 30 jours avant le départ : 15% du montant total du voyage sera retenu pour tous les Voyages Liberté et en groupe.**

Ces frais ne sont pas remboursables par la garantie annulation des assurances que nous vous proposons.

- **de 30 à 21 jours avant le départ : 25 % du montant du séjour,**

- **de 20 à 8 jours avant le départ : 50 % du montant du séjour,**

- **de 7 à 2 jours avant le départ : 75 % du montant du séjour,**

- **moins de 2 jours avant le départ ou non-présentation au départ : 100 % du montant du séjour.**